## Communication destinée au personnel

## Principaux problèmes de conformité inventoriés

Un groupe syndical (MM. Baudhuin, Dumoulin, Eeman, Ferdinand et Renard) a été constitué à l'invitation du Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (M. Hulin) en vue de visiter en sa compagnie le bâtiment City Atrium C.

Une première visite a eu lieu le jeudi 4 janvier 2018, qui s'est limitée aux étages 5, 6 et 9, et a duré un peu plus de 2 heures 30. La raison d'une telle durée est liée à l'identification d'un nombre important de manquements à la législation relative à la santé et sécurité au travail ("Bien-être").

Le groupe syndical se propose de renouveler l'expérience pour d'autres étages.

Il fera régulièrement rapport des constatations auxquelles il sera arrivé, ainsi que des progrès en termes de bien-être qu'il est désireux d'accompagner. Sensibiliser chaque membre du personnel pour favoriser les comportements qui assurent à la fois la santé, la motivation au travail et la sécurité, c'est en effet la mission-clé de l'engagement syndical.

Les principaux risques identifiés – à quelque étage que ce soit, d'ailleurs – ont été :

- ► Sécurité (incendie, chute)
- ▶ Santé
- ► Embellissement indispensable à apporter aux lieux de travail
- ► Charge psychologique (dont indices de harcèlement)
- ▶ Hygiène au travail
- Ergonomie

et, quelquefois, l'interaction de plusieurs risques se produit, en particulier quant l'espace de travail et de circulation des personnes est réduite et/ou entravé.

## Sécurité

Les principaux problèmes de sécurité découverts par les Délégations syndicales lors de la visite du 4 janvier 2018 sont :

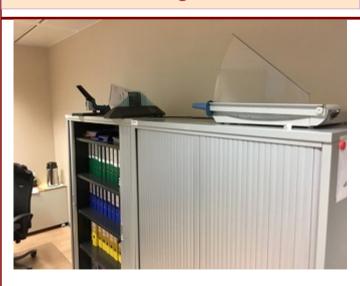
- ▶les risques d'incendie provoqués par le non-respect des consignes de fermeture pour les portes coupe-feu ( image 1 ) et la non-conformité de certaines portes coupe-feu ;
- les risques de chutes pour les agents provoqués par des câbles électriques ( image 2 );
- ▶ les risques de chutes d'objets lourds situés sur des armoires ( image 3 ), voire même des étagères hautes non fixées au mur ( image 4 ).



( image 1 )



( image 2 )



( image 3 )



( image 4 )

## Santé

Les principaux problèmes susceptibles de mettre en péril la santé des agents découverts par les Délégations syndicales lors de la visite du 4 janvier 2018 sont :

les risques d'hygiène de l'air liés à la présence d'appareils non enregistrés auprès du SIPPT; personne n'est, dès lors, au courant de l'existence de dangers potentiels, tels que les réfrigérateurs ( image 5 ) ou certains ventilateurs ( image 6 );

le contenu de certains réfrigérateurs : il est rappelé que les équipes de nettoyage n'ont pas pour mission de nettoyer l'intérieur de réfrigérateurs individuels ;

la présence d'objets insolites dans un contexte professionnel ( image 7 ) ou d'éléments de chauffage peu communs ( image 8 );



( image 5 )



(image 6)







(image 8)

<b>❸</b> Embellissement des lieux de travail
Charge psychologique (dont harcèlement)
6 Hygiène au travail
<b>6</b> Ergonomie
Interactions de divers risques